

## Burundi : la flore et la faune des forêts face aux "menaces anthropiques"

@rib News, 03/05/2018 &ndash; Source Xinhua La flore et la faune des forêts burundaises font face actuellement au défi des "menaces anthropiques", a déclaré jeudi Samuel Ndayiragije, directeur général de l'Office Burundais pour la Protection de l'Environnement (OBPE), sous la tutelle directe du ministère burundais de l'Environnement, de l'Agriculture et de l'Élevage.

Détenteur d'un doctorat en sciences géologiques et minéralogiques et d'une maîtrise en sciences naturelles, professeur aux Facultés de Sciences (département des sciences de la terre) et d'Agronomie au sein de l'Université du Burundi (UB) et point focal national de la Convention des Nations Unies sur la Biodiversité, M. Ndayiragije s'exprimait au cours d'une interview accordée à Xinhua dans son cabinet de travail. "Les forêts burundaises font face maintenant à des menaces, en grande partie d'ordre anthropique ; c'est-à-dire liées aux actions des hommes et aux femmes. Par exemple pour les forêts artificielles, nous sommes obligés de nous battre, jour et nuit, à ce qu'au moins les limites de ces parcs soient respectées. En effet, les gens ont tendance à s'accaparer surtout des parties périphériques de certains boisements et s'adonner à des coupes illicites des arbres pour en extraire du charbon de bois", a-t-il expliqué. Actuellement, a-t-il ajouté, l'OBPE est à pied d'œuvre dans la réalisation d'un inventaire des boisements artificiels que le Burundi abrite. "Quand bien même les données chiffrées ad hoc ne sont pas encore disponibles, je peux vous affirmer en revanche que ce secteur des forêts artificiels a trop souffert des diverses crises burundaises particulièrement à cause du phénomène de feux de brousses à caractère criminel, qui ont ravagé une bonne partie de cet écosystème forestier au Burundi", a-t-il expliqué. Le Burundi abrite 14 aires protégées dont trois parcs nationaux des forêts, sept réserves naturelles, deux monuments naturels et deux paysages aquatiques protégés. "Dans l'ensemble, les aires protégées burundaises couvrent une superficie de 166.668 hectares (soit 5,9% du territoire national) ; alors que la végétation naturelle des aires protégées comprend 50% de celle disponible dans tout le pays", a-t-il révélé. M. Ndayiragije a souligné que les menaces anthropiques sont "davantage prononcées" à l'égard de forêts naturelles. Sur ce, il a cité le braconnage ainsi que les diverses coupes illicites des arbres à des fins de construction et de sciage (recherche des planches). Les menaces anthropiques, a-t-il poursuivi, se manifestent également par des "faits et gestes" de certains individus qui creusent sur des sites protégés à la recherche des moellons et des carrières. "Là où le bât blesse, c'est qu'au cours de ces actions nuisibles des hommes, les braconniers font davantage mal en décimant les éléments de la faune ou les animaux peuplant dans ces forêts naturelles burundaises", a-t-il déploré. La recherche des terres cultivables s'invite également dans ce menu de menaces anthropiques sur les forêts burundaises, a affirmé par ailleurs M. Ndayiragije, avant de souligner que la superficie cultivable par ménage burundais est évaluée à un demi-hectare. Pour faire face au poids démographique élevé chez les jeunes, puisque 56% de la population burundaise a moins de 20%, le 2ème vice-président du Burundi, Joseph Butore, a annoncé en avril 2016 que le gouvernement burundais projetait de "ramener le taux de croissance démographique de 2,5 à 2% par an à l'horizon 2025". Aux yeux de M. Ndayiragije, la résolution de la problématique de la "démographie galopante" au Burundi pourrait beaucoup influencer sur une meilleure protection des forêts burundaises. "En effet, la plupart des Burundais sont presque en opération survie à des fins de subsistance ; car, ils menacent les forêts pour pouvoir avoir de quoi manger", a-t-il indiqué. La protection durable des forêts burundaises est aussi en train d'emprunter les créneaux de la coopération au sein des pays de la sous-région d'Afrique de l'Est, selon lui. Sur ce, il a signalé qu'à travers la réserve naturelle forestière de Bururi (sud) abritant une "bonne population de chimpanzés", des experts environnementaux ont déjà bénéficié d'une formation dans le parc national tanzanien de Gombe, en apprenant comment "apprivoiser les chimpanzés en les amenant à ce qu'ils soient fréquentables par des touristes".

(adsbygoogle = window.adsbygoogle || []).push({});